

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE  
L'AFRIQUE CENTRALE

-----  
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT  
-----

ACTE ADDITIONNEL N°28 CEMAC  
Portant prorogation de mandats des dirigeants  
des Institutions spécialisées pendant la  
période transitoire de la mise en œuvre du  
nouveau dispositif rationalisé desdites  
Institutions spécialisées

### LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

Vu le Traité révisé de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les textes subséquents ;

Vu la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale( UEAC) ;

Vu l'Acte Additionnel n° 06 / CEMAC - CCE du 15 mars 2006 portant création d'un Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles de la CEMAC ;

Vu l'Acte additionnel n°08/04-CEMAC-OCEAC-CCE-05 du 28 janvier 2004 portant nomination de M.MOKA Léon Jean-Jacques au poste de Secrétaire Général de l'OCEAC ;

Vu l'Acte additionnel n°03/CEMAC/CE-06 portant renouvellement du mandat et nomination à des postes de responsabilité au sein de la CEMAC ;

Vu le 4<sup>ème</sup> Rapport d'Etape du Président Dédié aux Programmes des Réformes Institutionnelles de la CEMAC (PRI-CEMAC) présenté à la Conférence des Chefs d'Etat en sa session du 16 janvier 2010, notamment en son point II-f) ;

Soucieuse du bon fonctionnement des Institutions, Organes et Institutions spécialisées de la CEMAC Déterminée à consolider la cohérence dans l'architecture institutionnelle de la CEMAC et à privilégier l'obligation de résultats au sein de la Communauté ;

Sur recommandation du Comité de Pilotage du PRI-CEMAC ;

Après avis du Conseil des Ministres de l'UEAC;

### ADOpte

#### L'ACTE ADDITIONNEL DONT LA TENEUR SUIT :

**Article 1 :** Les mandats de MM. MOKA Léon Jean-Jacques, Secrétaire Général de l'OCEAC, DIRA Benjamin, Directeur Général de la CEBEVIRHA, FIO-NGAINDIRO Gabriel, Directeur Général Adjoint de la CEBEVIRHA et NDONGO Hervé Pascal, Directeur Général de l'ISTA sont prorogés au 31 décembre 2010.

**Article 2 :** Le présent Acte Additionnel sera publié au Bulletin Officiel de la Communauté.

FAIT, le 07 JUIN 2010

Pour la Conférence des Chefs d'Etat  
LE PRESIDENT



Denis SASSOU N'GUESSO